



**Service Public
Fédéral
FINANCES**

**TARIF-AVIS 256
26.8.2011**

**Administration générale des
DOUANES et ACCISES**

MESURES ANTIDUMPING

Selon l'avis 2011/C 247/05, paru dans le Journal officiel UE n° C 247 du 25 août 2011, le droit antidumping définitif sur le carbure de silicium (code marchandise 2849 2000 00), originaire de la République populaire de Chine, expire à partir du 26 août 2011.

Pour l'Administrateur général Douanes et Accises a.i.:
L'Auditeur général des finances a.i.,

B. LEROY